PLAN DE TRANSPORT

TRANSPORT ADAPTÉ

2021

Société de transport de Sherbrooke

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ	3
TERRITOIRE DESSERVI	4
ADMISSIONS	5
DÉPLACEMENTS TOTAUX	5
DÉPLACEMENTS MÉDICAUX	5
GRILLE DES TARIFS 2022	6
COÛT MOYEN PAR DÉPLACEMENT	6
POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DU SERVICE	7
PRÉVISION - 3 PROCHAINES ANNÉES	8
ÉTAT DES REVENUS, DES DÉPENSES ET DES AFFECTATIONS	9
ANNEXE - PLAN DE RÉINVESTISSEMENT	11

INTRODUCTION

Le service du transport adapté de la Société de transport de Sherbrooke (STS) est un service offert à Sherbrooke qui répond aux besoins du transport des personnes handicapées à mobilité réduite préalablement admises à cette forme de transport en fonction des critères d'adminissibilité édictés dans la Politique d'admissibilité au transport adapté du ministère des Transports du Québec.

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Le transport adapté de la STS dessert le territoire de la Ville de Sherbrooke comprenant les arrondissements suivants :

- Fleurimont;
- Lennoxville;
- Des Nations;
- Brompton-Rock Forest - Saint-Élie - Deauville

HEURES DE SERVICE DU TRANSPORT

Du lundi au vendredi de 7 h à 24 h
Le samedi et le dimanche de 8 h à 24 h

Lors d'un jour férié, les horaires du transport régulier sont automatiquement annulés et sont remplacés par des horaires occasionnels.

TERRITOIRE DESSERVI

366,16 KM²
SUPERFICIE

437,4 KM²
DENSITÉ

171 158
SHERBROOKOIS ET SHERBROOKOISES

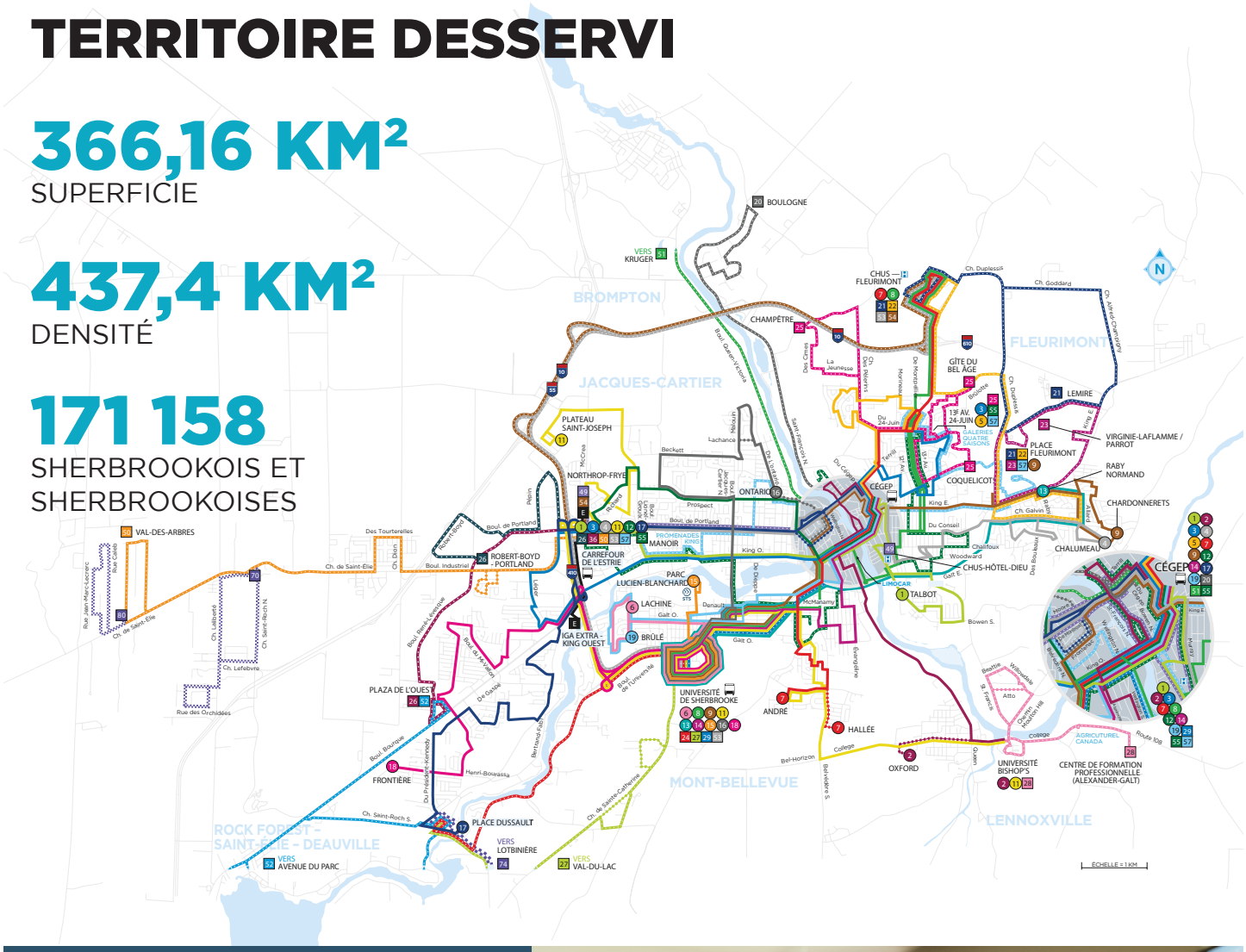

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ

40%
MINIBUS

60%
VOITURES TAXIS

ADMISSIONS

3 734
clients (approximatif).

511
dossiers acceptés en 2021*
*Prévision avec le dernier comité de l'année.

DÉPLACEMENTS TOTAUX

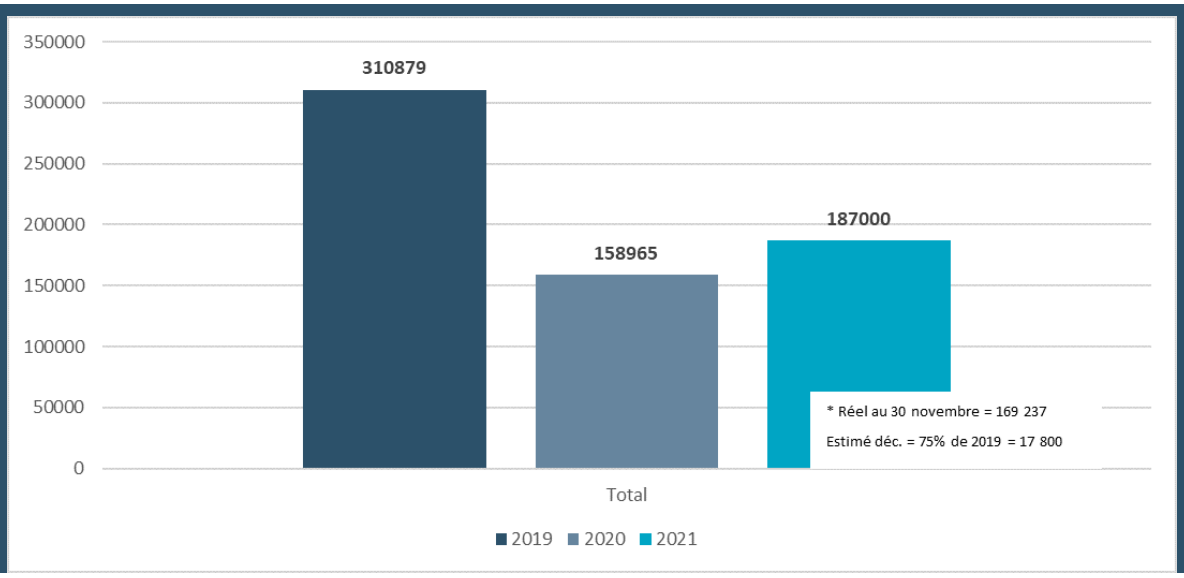

DÉPLACEMENTS MÉDICAUX

	Nombre jusqu'au 12 décembre 2021	Projection - 3 prochaines semaines	Total
Centres hospitaliers	22 727	1 391	**24 118**
Cliniques médicales et CLSC	6 361	390	**6 751**
Cliniques autres (dentistes, physio, etc...)	2 121	130	**2 251**
Total	**31 209**	**1 911**	**33 120**

GRILLE DES TARIFS 2021

TITRE UN PASSAGE (COMPTANT)	3,30 $	TITRE MENSUEL JEUNESSE [2]	61,80 $
JETON (TRANSPORT ADAPTÉ)	3,30 $	TITRE MENSUEL RÉGULIER	81,60 $
TITRE MENSUEL AÎNÉ [1]	40,00 $	TITRE MENSUEL FAMILILAL	93,40 $
11 ANS ET MOINS	Gratuit	ÉTÉBUS (JUILLET ET AOÛT)	61,80 $

1. Personnes âgées de 65 ans et plus. Projet pilote du 1er juin 2021 au 31 mai 2022.

1. Personnes âgées de 21 ans et moins.

COÛT MOYEN PAR DÉPLACEMENT

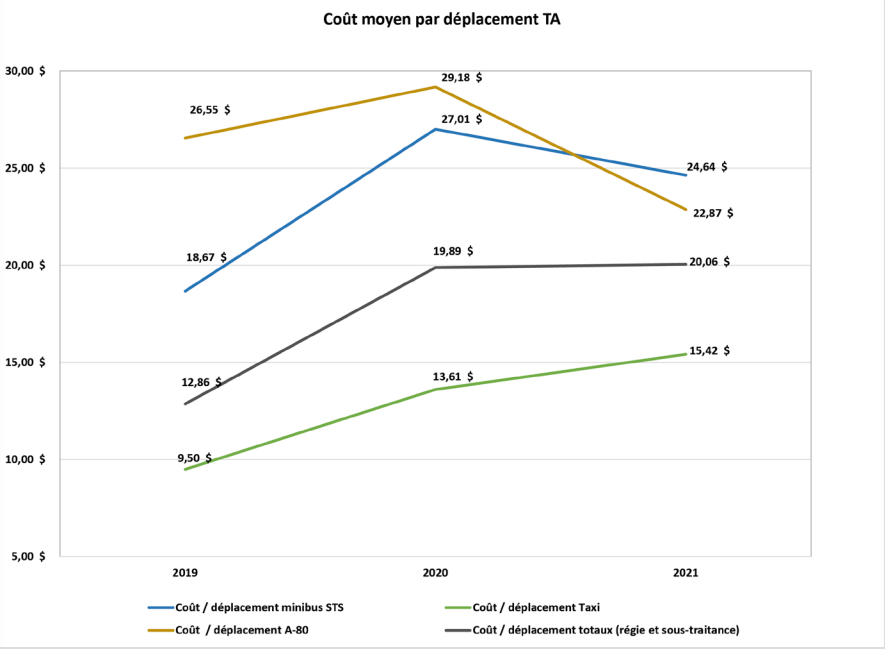

POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DU SERVICE

La STS s'engage à améliorer, en continu, le service de transport adapté, par l'amélioration de l'accompagnement des clients par les chauffeurs, par la qualité des véhicules utilisés et par la performance des déplacements.

2019		
Tous les retards	20 999	7,19%
Nb déplacements 1 heure et plus	2 509	0,86%

2020		
Tous les retards	8 799	5,94%
Nb déplacements 1 heure et plus	623	0,42%

2021		
Tous les retards	11 646	6,94%
Nb déplacements 1 heure et plus	600	0,36%

PRÉVISION
3 PROCHAINES ANNÉES

Pour l'instant, même si on ajoute du service, on essaie de maintenir une distanciation pour rassurer les clients en 2022 afin de revenir au niveau de l'achalandage de 2019 en 2023 et le dépasser en 2024.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne AACJ
2019	23 681	26 398	27 883	27 187	27 841	22 924	22 060	20956	25922	30876	29414	23718	**308 860**
2020	26 842	27 022	13 637	2 035	3 174	6 972	10 400	11 045	15 110	15 890	14 350	10 468	**156 945**
2021	8 221	10 592	14 273	14 165	13 593	15 138	15 297	15 902	19 169	20 605	22 282	17 789	**187 026**
2022	16 577	18 479	20 912	20 390	22 273	18 339	18 751	17 813	23 330	27 788	29 414	23 718	**257 784**
2023	23 681	26 398	27 883	27 187	27 841	22 294	22 060	20 956	25 922	30 876	29 414	23 718	**308 860**
2024	24 155	26 926	28 441	27 731	28 398	23 382	22 501	21 735	26 440	31 494	30 002	24 192	**315 037**

La STS s'engage à améliorer son offre de transport adapté en régie (minibus) pour augmenter la capacité des déplacements aux heures de pointe de manière à diminuer les retards et permettre à un plus grand nombre de clients d'avoir un transport répondant à leurs besoins.

ÉTAT DES REVENUS, DES DÉPENSES ET DES AFFECTATIONS

REVENUS		BUDGET 2021 $
Laissez-passer		326 600
Jeton		142 100
Paiement exact		32 300
		501 000
CONTRIBUTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC		3 450 500
*** CONTRIBUTION DE LA VILLE DE SHERBROOKE**		2 525 000
TOTAL DES REVENUS		**6 476 500**

DÉPENSES	Admissibilité au PSTA	
Exploitation		
Rémunération des chauffeurs	Admissible	1 919 000
Rémunération des répartiteurs	Admissible	592 100
Autres rémunérations d'exploitation	Non admissible	606 400
Contrats de service	Admissible	1 822 600
Frais d'exploitation (véhicules en régie)	Admissible	310 700
Carburant	Admissible	158 200
Frais de logiciel de répartition	Admissible	83 900
Frais de financement (véhicules en régie)	Admissible	16 000
Autres dépenses d'exploitation	Non admissible	102 200
Amortissement (véhicules financés)	Non admissible	420 400
Amortissement (véhicules non financés)	Admissible	149 900
		6 181 400
Administration		
Frais d'administration	Non admissible	474 400
Frais de financement	Non admissible	16 000
Amortissement logiciel de répartition	Admissible	51 900
Amortissement bâtisse et matériel de bureau	Non admissible	47 800
		590 100
TOTAL DES DÉPENSES		**6 771 500**

* La contribution de la Ville de Sherbrooke pour 2021 est de 2 525 000.

ÉTAT DES REVENUS, DES DÉPENSES ET DES AFFECTATIONS (SUITE)

AFFECTATIONS	BUDGET 2021 $
Excédent accumulé	
Excédent de fonctionnement affecté	**(295 000)**
Exédent (DÉFICIT) des revenus sur les dépenses	**0**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Détail des frais d'exploitation (véhicules en régie)	
Entretien véhicules-pièces	200 000
Immatriculations	61 600
Pneus	26 000
Assurances véhicules	23 100
	310 700

SOMMAIRE DE L'ADMISSIBILITÉ DES DÉPENSES	
Dépenses totales - Admissibles	5 104 300
Dépenses totales - Non admissibles	1 667 200
	6 771 500

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT

ANNEXE

TABLEAU DES SURPLUS

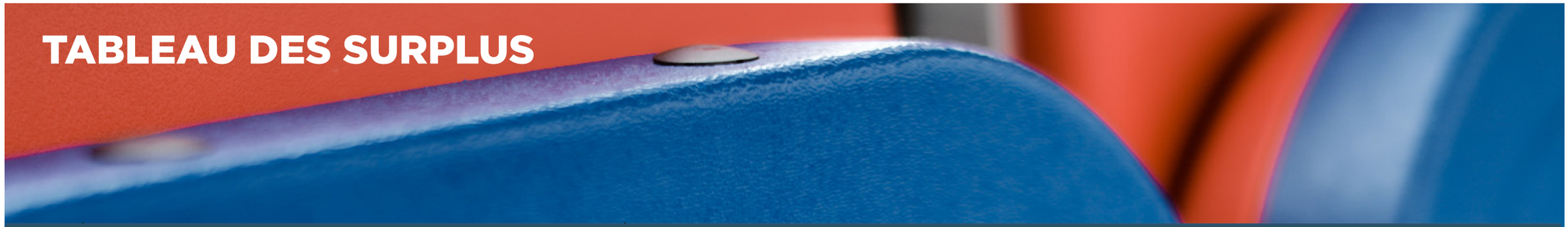

Année	Municipalités	Usagers	MTQ	Autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Contribution du MTQ sur les revenus (ratio)	Surplus (déficit) de l'exercice	Surplus (déficit) accumulés)	Surplus de l'exercice (part du MTQ)	Part des surplus accumulés attribuables au MTMDET
2008	826 900,00 $	344 081,00 $	2 214 993,00 $	570,00 $	3 386 544,00 $	3 424 226,00 $	65,4%	(37 682,00) $	(133 778,00) $	- $	- $
2009	1 399 800,00 $	358 102,00 $	2 344 964,00 $	750,00 $	4 103 616,00 $	3 859 014,00 $	57,1%	244 602,00 $	110 824,00 $	63 329,10 $	63 329,10 $
2010	1 396 900,00 $	390 240,00 $	2 368 925,00 $	1 760,00 $	4 157 825,00 $	4 038 472,00 $	57,0%	119 353,00 $	230 177,00 $	68 001,49 $	131 330,59 $
2011	1 688 100,00 $	411 406,00 $	2 486 205,00 $	8 308,00 $	4 594 019,00 $	4 455 508,00 $	54,1%	138 511,00 $	368 688,00 $	74 959,80 $	206 290,39 $
2012	2 028 900,00 $	446 476,00 $	2 686 116,00 $	- $	5 161 492,00 $	4 955 349,00 $	52,0%	206 143,00 $	574 831,00 $	107 279,84 $	313 570,22 $
2013	2 203 600,00 $	481 703,00 $	2 680 362,00 $	- $	5 365 665,00 $	5 355 798,00 $	50,0%	9 867,00 $	584 698,00 $	4 928,96 $	318 499,18 $
2014	2 542 400,00 $	496 826,00 $	2 670 620,00 $	997,00 $	5 710 843,00 $	5 586 716,93 $	46,8%	124 126,07 $	708 824,07 $	58 046,35 $	376 545,52 $
2015	2 568 700,00 $	512 187,00 $	2 648 996,87 $	2 333,00 $	5 732 216,87 $	5 650 335,00 $	46,2%	81 881,87 $	790 705,94 $	37 839,60 $	414 385,13 $
2016	2 777 100,00 $	547 861,00 $	2 606 501,00 $	- $	5 931 462,00 $	5 926 654,00 $	43,9%	4 808,00 $	795 513,94 $	2 112,81 $	416 497,94 $
2017	2 827 800,00 $	547 488,00 $	2 772 522,00 $	2 732,00 $	6 150 542,00 $	5 955 850,00 $	45,1%	194 692,00 $	990 205,94 $	87 762,65 $	504 260,59 $
2018	2 722 200,00 $	516 323,00 $	3 562 063,00 $	1 395,00 $	6 801 981,00 $	6 206 153,00 $	52,4%	595 828,00 $	1 586 033,94 $	312 023,35 $	816 283,93 $
2019	2 452 500,00 $	566 443,00 $	3 718 856,00 $	- $	6 737 799,00 $	6 597 552,00 $	55,2%	140 247,00 $	1 726 280,94 $	77 407,83 $	893 691,76 $

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT

Le plan présenté reflète notre réalité actuelle. Les projets ainsi que les montants présentés sont sujets à changement selon l'évolution des besoins au fil des trois prochaines années.

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3
Ajout de service à partir de 6 h 30 et projet pilote pour le transport d'ambulants aux heures de pointe.			
Frais d'entretien véhicules supplémentaires	69 440 $	0 $	0 $
Frais de répartition supplémentaires	5 460 $	0 $	0 $
Frais de chauffeurs supplémentaires	245 700 $	0 $	0 $
Remplacement de sièges			
Conversion de sièges USSC pour des sièges ISRI	50 875 $	57 292 $	0 $
Effectuer la conversion des minibus actuels			
Conversion des véhicules au propane	88 550 $	0 $	0 $
Coût d'entretien annuel	12 265 $	12 756 $	13 266 $
Interventions d'entretien majeures sur le parc de minibus			
Frais des entretiens (pièces et main d'oeuvre)	90 000 $	124 800 $	129 792 $
	562 290 $	194 848 $	143 058 $
		900 195 $	

PROJETS D'INVESTISSEMENT

DÉBUTER LES HEURES DE SERVICE À 6 H 30 AU LIEU DE 7H

Les heures de service du transport adapté sont de 7 h à 24 h du lundi au vendredi, et de 8 h à 24 h le samedi et le dimanche. Un projet-pilote, débuté le 29 novembre 2021, devance la disponibilité du service à 6 h 30 en semaine.

Cette plage est disponible sur réservation pour les demandes de transport occasionnel (demandes faites de 7 jours à 24 heures à l'avance).

Le projet-pilote, dont les modalités pourraient évoluer, permet de documenter la demande pour ce type d'augmenter de l'offre de service.

TRANSPORT D'AMBULANTS EN MINIBUS

Le projet pilote d'ajout de 3 minibus en régie sera effectué pour augmenter la capacité aux heures de pointe afin de permettre à plus de clients d'obtenir leur transport à l'heure désirée et de réduire les inconvénients liés aux retards de notre sous-traitant de Taxis.

RÉALISER LE REMPLACEMENT DE SIÈGES CHAUFFEUR

Les minibus du transport adapté de la STS sont équipés de sièges USSC avec suspension à l'air depuis 2019. Or, ces sièges présentent des enjeux de conforts pour les chauffeurs.

Afin d'améliorer le confort et l'ergonomie des chauffeurs, la STS souhaite remplacer les sièges des 11 minibus acquis entre 2019 et 2021 par des sièges ISRI.

Des sièges ISRI sont utilisés dans les autobus réguliers depuis 2020 et sont appréciés des chauffeurs. L'installation des sièges ISRI dans les minibus présente toutefois des enjeux, car un adaptateur est requis.

PROJETS D'INVESTISSEMENT (SUITE)

EFFECTUER LA CONVERSION DES MINIBUS ACTUELS

À la fin de 2021, le parc de véhicules pour le transport adapté comptera 11 minibus à essence et 12 minibus au diesel.

Ces véhicules consomment près de 180 000 litres de carburant par année, ce qui génère près de 480 tonnes de CO2 et des coûts d'environ 150 000$ annuellement.

Le projet consiste à faire la conversion des moteurs d'environ 11 minibus servant au transport adapté, de manière à ce qu'ils utilisent le propane comme carburant, au lieu de l'essence. Les gains se situent autant sur le plan économique (coût du carburant) que sur le plan environnemental (réduction des GES), permettant ainsi d'améliorer la performance organisationnelle.

RÉALISER DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN MAJEURES SUR LE PARC DE MINIBUS

La STS acquiert annuellement de nouveaux véhicules au transport adapté afin d'effectuer le remplacement de ses plus vieux véhicules.

Or, l'achat de nouveaux véhicules est compromis à court terme, puisque l'offre pour ce type de véhicule en version tout électrique n'est pas encore mature.

Un vieillissement du parc de minibus est donc à prévoir, occasionnant des risques de bris majeurs, de retards et même de bris de service s'il y a une augmentation des véhicules en réparation. Afin de limiter ces risques, la STS souhaite investir davantage dans l'entretien de certains véhicules afin de prolonger leur durée de vie utile.